

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article936>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circulaire de rentrée 2019 - École inclusive

- Accompagnement des élèves - L'école inclusive -

Date de mise en ligne : lundi 10 juin 2019

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

En complément de [la circulaire de rentrée](#) parue au BO du 29 mai 2019, cette circulaire du 06 juin 2019 spécifique à l'École inclusive a pour objet de préciser les actions et moyens à mettre en œuvre dès la prochaine rentrée.

Ainsi, dans chaque académie et dans chaque département sera institué un service public de l'École inclusive afin de ne laisser aucun élève au bord du chemin et afin que l'École puisse remplir mieux encore, dans le cadre d'un partenariat exigeant, son rôle de creuset de la République.

Vous trouverez dans cette circulaire les points suivants :

1. Instituer un service départemental École inclusive
2. Organiser les pôles inclusifs d'accompagnement localisés
3. Mieux accueillir les parents et mieux scolariser les élèves
4. Reconnaître le travail des enseignants, les soutenir et déployer une offre de formation accessible
5. Renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative
6. Simplifier les démarches pour tous
7. Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions

https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Circulaire de rentrée 2019 - École inclusive	https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Pôle inclusif d'accompagnement localisé
--	---